**[69:E:5]**

**Ordonnance : variante**

[*no du dossier de la cour*]

COUR DE L'ONTARIO (DIVISION GÉNÉRALE)

MONSIEUR LE [*ou* MADAME LA] Le [*jour*] [*date*]

JUGE [*nom*]

[*intitulé de l'instance*]

[*sceau de la cour*]

ORDONNANCE

LA PRÉSENTE MOTION, qui a été présentée par le défendeur en vue d'obtenir l'annulation de la convocation du jury remise dans la présente action, a été entendue aujourd'hui, à/au [*adresse du palais de justice*].

APRÈS AVOIR LU la déclaration et la défense, l'affidavit de [*nom*] fait le [*date*] et déposé, ainsi que les pièces jointes à cet affidavit, et après avoir entendu les plaidoiries des avocats du demandeur et du défendeur,

1. LE TRIBUNAL ORDONNE que les questions de faits de la présente action soient instruites sans jury.

2. LE TRIBUNAL ORDONNE que les dépens de la présente motion suivent les dépens de l'instance.

greffier local,

Cour de l'ontario (Division générale)